

BORNES

BORNES CITY ET AGORA

« ABAQUE DE DÉTECTION DES OBSTACLES BAS »

L'arrêté relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics (arrêté du 18 septembre 2012) est appliqué depuis 2013. Il fixe les nouvelles obligations de hauteur des éléments de la rue en fonction de leur emprise au sol.

En respect avec cette réglementation, les bornes PROCITY® sont conformes au nouvel abaque de détection des obstacles bas.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- > City : Ø 160 mm, hauteur hors sol 675 mm.
- > Agora :
 - Ø 270 mm, hauteur hors sol 585 mm.
 - Ø 160 mm, hauteur hors sol 720 mm.
- > Peuvent être rendus amovibles grâce au Serrubloc® 21.

RECOMMANDATIONS DE POSE

- > Pose par scellement direct ou par système Serrubloc® 21

RÉFÉRENCES ET DIMENSIONS

	Hauteur hors sol (mm)	Référence
Borne City - Ø 160 mm	675	206448
Borne Agora - Ø 270 mm	585	206365
Borne Agora - Ø 160 mm	720	206449
Système Serrubloc® 21		206559



Borne City

**CONFORMES
AU NOUVEL
ABAQUE**



HS 585 mm
Ø 270 mm
Agora



HS 720 mm
Ø 160 mm
Agora



HS 675 mm
Ø 160 mm
City

FINITION - PEINTURE

- > Peint sur zinc selon nos coloris

Nos couleurs standard



RAL 3020



RAL 3004



RAL 5010



RAL 6005



RAL 8017



RAL 7044



RAL 9010



RAL 9005



Gris PROCITY®



Aspect Corten

PRODUIT ASSOCIÉ

- > Réf. 206559 : système Serrubloc® 21

